

ans est encore plus petite. De ces renseignements nous pouvons conclure qu'une société opulente peut facilement se permettre d'accorder une aide et un soutien accrus à la petite proportion de sa population qui en a besoin. Au Canada, 10.8 p. 100 de la population dépassent la soixantaine; en Australie, 12.2 p. 100; en Nouvelle-Zélande, 12.2 p. 100; au Pays-Bas, 13.3 p. 100; aux États-Unis, 13.2 p. 100 et en Suède, 17.3 p. 100. Étant donné les richesses et la population active de notre pays, rien ne nous permet de croire que nous ne pouvons aider davantage nos citoyens âgés.

On nous parle de priorités. Le gouvernement dit que l'éducation et d'autres questions priment l'assistance-vieillesse. Personne ne nie l'importance de ces sujets ou la nécessité de l'éducation, de l'assurance frais médicaux ou quoi encore, mais y a-t-il plus grande priorité que l'assistance aux nécessiteux? On peut faire attendre certaines de ces autres choses, au besoin, mais celle-ci ne peut souffrir de retard, car le temps n'attendra pas nos citoyens âgés. Avec chaque mois et chaque année qui s'écoule, passe une partie de leur vie, qui aurait pu valoir un peu plus la peine d'être vécue et être un peu plus agréable.

La situation exige une certaine justice élémentaire. D'éloquents discours émanant des deux côtés de la Chambre nous ont indiqué pourquoi le pays devrait s'acquitter de son obligation envers nos citoyens âgés. Ce sont eux qui ont édifié le pays. Ils ont vécu à une époque des plus difficiles et n'ont pas eu l'occasion de faire assez d'économies pour leur vieillesse même s'ils ont probablement travaillé beaucoup plus fort que la présente génération.

Qu'il me soit permis de revenir aux données contenues dans *The Aging Worker in the Canadian Economy* relativement au niveau d'éducation de nos citoyens d'au moins 65 ans. On y dit que 65.6 p. 100 d'entre eux n'ont pas dépassé le niveau primaire, ce qui est imputable non pas à l'absence, chez eux, du désir de parfaire leur éducation, mais seulement à l'impossibilité de le faire. Ce sont eux qui ont permis de s'instruire davantage à ceux d'entre nous qui sont jeunes et à ceux qui sont présentement à l'école ou qui viennent d'en sortir.

• (3.40 p.m.)

Cette génération n'a-t-elle aucune dette envers eux? Ne doit-elle pas leur assurer un niveau de vie au moins convenable? Lorsque

nous parlons d'une pension de vieillesse de \$100 par mois, nous ne demandons pas la lune. Il ne s'agit pas d'un pactole pour nos citoyens âgés. A l'heure actuelle, \$100 par mois compenseraient à peine la réduction du pouvoir d'achat des \$75. Non seulement les pensionnés ne profitent pas de la productivité accrue et des avantages supplémentaires dont jouit maintenant notre société, mais ils rétrogradent inexorablement. J'ignore quelle est la valeur actuelle de \$75, mais je suis certain que cette somme n'a pas le même pouvoir d'achat qu'il y a trois ans. Une hausse immédiate de leur pension se bornerait à les maintenir, en fait, dans la même situation réelle qu'il y a quelques années.

Est-ce là tant demander dans une société d'abondance? Tant demander du pays? Est-ce imposer un fardeau trop lourd à la population active, à nos jeunes, que de leur demander d'aider un peu la génération qui a, non seulement fait nos guerres dans bien des cas, mais aussi, grâce à ses sacrifices, doté de services publics et d'un système d'éducation ceux qui l'ont suivie? Je ne crois pas le sacrifice trop grand. C'est un sacrifice que nos gens feraient de bonne grâce, je pense, si le gouvernement leur en donnait l'occasion. Comment pouvons-nous, au Canada, tolérer de voir nos ressources mal exploitées, et oser dire que nous ne pouvons nous permettre ces choses?

Il me semble que si le gouvernement s'inspirait d'un meilleur principe, s'il adoptait une meilleure attitude dans l'administration des affaires du pays, il constaterait qu'un usage efficace de nos ressources naturelles nous permettrait d'aider nos citoyens âgés. On y a fait plus tôt une allusion évidente aujourd'hui lorsque le député de Winnipeg-Nord-Centre a demandé au ministre quels étaient ses projets, s'il en avait d'autres pour aider les citoyens âgés du Canada. Le député de Winnipeg-Nord-Centre n'a pas eu grand renseignement.

Un rapport du Sénat recommande un programme autre qu'un régime de pensions uniformes de vieillesse. C'est un excellent rapport qui contient des idées dignes d'être retenues. Au cours des années à venir, la pension de vieillesse ne sera peut-être pas la seule réponse aux problèmes de nos citoyens âgés. Quelle est la solution de rechange? Le gouvernement a-t-il une autre réponse? Est-il en train d'examiner un autre programme? A-t-il quelque espoir à donner aux Canadiens, à qui il faut cette assistance dès maintenant, ou bien est-il simplement en train de masquer le